

## ABONNEMENTS

PARIS, 1 an, 19 fr.; 6 mois, 10 fr.  
DÉPART. — 22 » — 12 »

Étranger, le port en sus.

# LA SEMAINE DES CONSTRUCTEURS

ARCHITECTURE  
ET  
GÉNIE CIVIL

ENTREPRISES  
ET  
INDUSTRIES DU BATIMENT

JOURNAL ILLUSTRÉ DES TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

## APPLICATIONS

**GROS ŒUVRE**; Appareils de chantiers;  
Systèmes nouveaux de planchers, de  
charpente, de couverture, etc.

**MATÉRIAUX ARTIFICIELS**; Procédés  
de conservation, de découpage, de tein-  
ture des bois; nouveaux enduits, etc.

**INSTALLATIONS INTÉRIEURES**: Me-  
nagerie, Quincaillerie, Ferronnerie,  
Plomberie, Fumisterie, Appareils d'é-  
clairage, Marbrerie, Céramique, Vi-  
trerie, Nouveaux Papiers de tenture,  
Peinture et toiles peintes, Mobiliers, etc.

## JURISPRUDENCE

SOUS LA DIRECTION GÉNÉRALE DE

**M. CÉSAR DALY**

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT,

Directeur de la Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics,  
Membre associé ou correspondant des Académies  
de Belgique, de Saint-Petersbourg, de Florence, de Lisbonne, etc.,  
des Instituts des Architectes américains, britanniques, etc., etc., etc.

Sous-Directeur : P. PLANAT, Ingénieur.

## INFORMATIONS

CONCOURS, EXPOSITIONS, Promo-  
tions, Récompenses.

COMPTES RENDUS des Sociétés savan-  
tes, des Instituts, des Écoles des Beaux-  
Arts. — Bibliographie, Biographies.

ADJUDICATIONS et leurs résultats.  
Brevets d'invention. Faillites. La cu-  
riosité. Ventes.

COURS DE LA PROPRIÉTÉ FON-  
CIÈRE.

COURS DE LA BOURSE.

COURS DES MATÉRIAUX DE CON-  
STRUCTION.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : Librairie générale de l'Architecture et des Travaux publics, DUCHER ET C<sup>e</sup>, 51, RUE DES ÉCOLES.

L'abonnement annuel est réduit, pour les Abonnés de la Revue d'Architecture, à . . . . . Paris, 10 fr. — Départements, 13 fr.

Pour les Abonnés aux Croquis d'Architecture, aux Annales industrielles, et au Recueil d'Architecture, à . . . . . Paris, 12 » — Départements, 15 »

La Semaine des Constructeurs fera l'échange avec tous les journaux de sa spécialité.

## SOMMAIRE

**TEXTE.** — CHRONIQUE : Le monument à la mémoire de Michelet. — Une lettre. — La question des Tuileries. — Où l'on traite Philibert Delorme de voleur. — Timides observations.  
CHRONIQUE JUDICIAIRE.  
COMBLE avec chemin de roulement pour un treuil.  
EXTRAITS ET RÉSUMÉS.  
A PROPOS DU PANTHÉON.

FIN DE LA GRÈVE des briquetiers, à Londres.  
UN NOUVEAU SYSTÈME DE CALORIFÈRE.  
CONCOURS pour deux fontaines monumentales, à Lyon.  
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878, à Paris.  
SCULPTURES ANTIQUES du Louvre.  
PROJET DE LOI sur les Écoles primaires.  
SOCIÉTÉS SAVANTES.  
NOUVELLES DIVERSES.  
TRAVAUX PARTICULIERS : Travaux particuliers commencés à Paris. — Demandes en autorisation de construire.

ADJUDICATIONS : Résultats des adjudications. — Mises en adjudication.

DESSINS. — (288 à 291). — COMBLE avec chemin de roulement pour un treuil. — Vue perspective.

CALORIFÈRES à air, chauffé par l'eau, système Savall : Coupe verticale et plan.

CONCOURS de la ville de Lyon. — Place des Jacobins, état actuel. — Place de Lyon, état actuel.

## CHRONIQUE

*Le monument à la mémoire de Michelet. — Une lettre. — La question des Tuileries. — Où l'on traite Philibert Delorme de voleur. — Timides observations.*

On avait parlé d'un monument à élever à la mémoire de Michelet; les élèves de l'École des Beaux-Arts désiraient en prendre l'initiative. Madame Michelet vient d'adresser aux journaux la lettre que nous reproduisons, où elle exprime ses intentions.

S'inspirer d'une touchante pensée, délicate et généreuse, pour rendre un dernier service, sans bruit et sans éclat, nous paraît mieux encore convenir au souvenir du grand artiste dont le cœur, toujours prêt à s'ouvrir, recherchait toute tristesse, toute souffrance pour en prendre sa part.

La lettre, la voici :

Il y a quelques semaines, la presse parisienne annonçait que, « sur mon initiative, les élèves de l'École des Beaux-Arts avaient mis au concours le monument qui doit être élevé sur la tombe de Michelet ». Plusieurs journaux parlaient même d'une esquisse que j'aurais fournie aux artistes.

Ces nouvelles étaient prématurées; elles ne répondent pas au but que j'ai poursuivi et que je viens d'atteindre.

Lorsqu'à vingt ans mon mari perdit son premier ami, il raconte que, pendant les dix années qui suivirent, vivant rue de la Roquette, il soigna constamment sa tombe. Dans les grandes chaleurs de l'été, où les fleurs demandent beaucoup d'eau, il y montait presque tous les soirs. Mais à sa grande tristesse, malgré tous ses soins, les plantes dépérissaient et mouraient. — Le Père-Lachaise manquait d'eau!

Il y a de cela cinquante ans, et les choses n'ont guère changé.

Si l'ancien cimetière où dorment Molière et Lafontaine se protège par l'ombre épaisse des vieux arbres qui sont venus d'eux-mêmes autour des tombes abandonnées, le nouveau cimetière, sans végétation, inondé d'une lumière impitoyable, n'est qu'un champ de pierres aride et morne. Pourtant, tout ici devrait parler d'immortalité.

Il faudrait partout une image de vie, des eaux abondantes, et partout elles manquent.

Personne ne se rebute. Si la fleur qu'on porte aujourd'hui, en quelques heures est brûlée du soleil, on en portera une seconde, puis une troisième. — Toutes mourront; n'importe, on persévère.

J'ai vu bien des exemples de cette persévérance touchante, surtout chez les pauvres qui n'ont pas les moyens de payer un jardinier pour l'entretien de leurs sépultures. Que de femmes âgées ou malades gravissent péniblement chaque jour les pentes raides du Père-Lachaise, portant d'une main un pot de fleurs, de l'autre un arro-

soir plein d'eau! Le cœur se serre et réclame.

Vous comprenez d'avance, monsieur le directeur, le monument que j'ai désiré pour la mémoire de mon mari. J'ai demandé et obtenu de donner au Père-Lachaise des fontaines. La Ville de Paris, s'associant à ma pensée, prend à ses frais la canalisation des eaux. Et moi, je m'engage à assurer au cimetière, par un legs (une rente fondée sur l'État), la propriété de ces eaux à perpétuité.

Ainsi se trouvera réalisé au profit de chaque tombe le vœu de celui dont la vie entière fut vouée au bien de l'humanité. Il lui sera donné de pouvoir, dans la mort même, la servir encore.

Veillez agréer, monsieur le directeur, mes sentiments d'affectueuse considération.

F. J. MICHELET.

P.-S. — Afin qu'il ait, lui aussi, une petite part dans celle qu'il aura faite à tous, je ménagerai à sa tombe un simple filet d'eau vive qui arrosera les fleurs et donnera à boire aux petits oiseaux.

Mieux que personne, l'aimable femme, la veuve respectée qui, avec Michelet, écrivit *l'Insecte* et *l'Oiseau*, pouvait comprendre ce bon et grand cœur, et deviner que le meilleur souvenir à laisser de lui, c'était, par une même et tendre compassion pour tous les êtres, grands ou petits, de chercher un adoucissement à la fois aux tristesses humaines

## UN NOUVEAU SYSTÈME DE CALORIFÈRE

Je croisais faire injure à mes lecteurs si je ne leur supposais des connaissances culinaires assez étendues pour savoir que certains aliments demandent à n'être chauffés qu'à une température relativement basse; tous savent au contraire que le cas échéant on emploie le *bain-marie* qui assure le maître-queux contre tout goût de *grillon*, de *brûlé*, d'*attaché*, lorsqu'il a à cuire certains mets ou primeurs conservées. Eh bien! il en est de nos poumons comme de ces délicates préparations; quand il faut chauffer l'air qui doit les alimenter, des précautions analogues sont à prendre si l'on ne veut occasionner ce malaise bien connu que donne la chaleur des poêles.

On sait maintenant d'une façon générale que le meilleur chauffage est celui obtenu par la condensation de la vapeur; puis vient après celui obtenu par de l'air directement chauffé dans des appareils dits calorifères; mais l'emploi de ces derniers a toujours éveillé une préoccupation: celle de n'envoyer pas dans les salles un air surchauffé, desséché, *grilloné*, mais bien contenant encore cette vapeur d'eau qui lui appartient presque constitutionnellement.

Un ingénieur ingénieur, car on peut être ingénieur sans être ingénieur, ça n'est même pas très-rare, s'est imaginé de produire en quelque sorte le chauffage de l'air au *bain-marie* dans des conditions qui permettent à la fois et un rendement considérable du combustible dépensé et une grande rapidité dans l'obtention de la température exigée.

Les deux figures ci-jointes indiquent en coupe verticale et en plan l'appareil qui fonctionne en ce moment dans l'hôtel de l'inventeur. Une très-courte description suffira à en faire connaître le jeu.

A est une chaudière verticale tubulaire, pleine d'eau baignant les tubes de cuivre traversés par l'air à chauffer; l'alimentation se fait par le robinet *b* qu'on manœuvre suivant l'indication fournie par le tube *c* indicateur du niveau intérieur. Pour porter cette eau à une température égale ou inférieure à 100°, on charge de houille le petit foyer intérieur *d* dont on peut voir la cheminée en *h* du plan. L'air qui doit parcourir les tubes est admis par les carreaux *e e' e'*, et en sortant de ces tubes, est distribué par les conduits *f* dans les différents locaux de l'appartement, suivant le réglage des orifices *g g*, qui ne sont que des bouches de chaleur ordinaires. La vapeur émise par l'eau chaude, en petite quantité d'ailleurs, se réunit dans le dôme *i* aboutissant à un conduit libre *j*, car cette chaudière fonctionne sans aucune autre pression que celle atmosphérique; enfin, un robinet de vidange *k* existe à la partie inférieure de la chaudière.

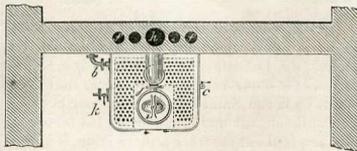
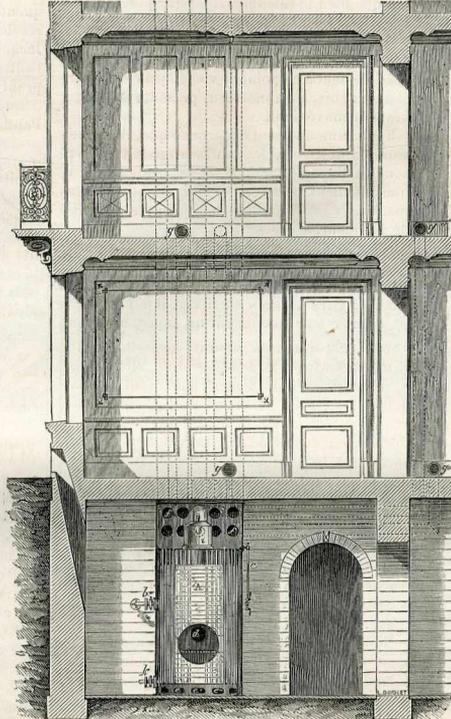
Cet appareil est d'une excessive simplicité de fonctionnement; un accident quelconque n'y peut entraîner aucune suite fâcheuse; les produits de la combustion ne peuvent en aucun cas se mêler à l'air distribué; nulle mauvaise odeur ne peut se produire. Il paraît que des expériences précises ont constaté un effet utile considérable.

Dans le fait, ce système ne change rien quant aux dispositions prises ou à prendre pour les conduites d'air chaud d'un calorifère ordinaire;

il n'est qu'une autre manière de chauffer l'air à envoyer dans les appartements ou les serres; il peut donc être substitué à tout autre calorifère, et a, dans ce cas, l'avantage d'exiger moins de place que le remplacé.

L'inventeur est M. D. Savalle, déjà bien connu par ses nombreuses applications de l'emploi de la chaleur et surtout par les magnifiques appareils distillatoires qui portent son nom. Peut-être serait-il seulement à désirer qu'un constructeur spécial d'appareils de chauffage prît cette

289 CALORIFÈRE A AIR CHAUFFÉ PAR L'EAU, système Savalle.— Coupe verticale.



PLAN.

affaire en mains, car l'auteur ne nous a paru que fort médiocrement désireux d'ajouter encore à son labeur quotidien.

E. LAVEZZARI.